



OFFRE DE STAGE

État des lieux de la ressource bocagère et structuration de la filière bois

SYNDICAT LAYON AUBANCE LOUETS (SLAL)

Présentation de la structure

Le Syndicat Layon Aubance Louets (SLAL) est un établissement public exerçant des missions de gestion équilibrée et durable de la ressource en eau et des milieux aquatiques. Installé à Thouarcé (Bellevigne-en-Layon, 49), il couvre 53 communes des bassins versants du Layon, de l'Aubance, du Louet et du Petit Louet et des Rives de la Loire.

Contexte

À la croisée des enjeux environnementaux, agricoles et paysagers, le bocage constitue une composante structurante du territoire du SLAL. Ses fonctions sont multiples : régulation hydrologique, lutte contre l'érosion, maintien de la biodiversité, stockage carbone, qualité paysagère... Pourtant, la densité, l'état et les pratiques de gestion des haies présentent de fortes disparités d'un secteur à l'autre.

Le SLAL est déjà engagé dans la préservation des milieux naturels et dans l'accompagnement des acteurs locaux, il mène depuis 20 ans un programme de plantation de haies et a planté déjà plus de 140 km de haies. Il souhaite aujourd'hui renforcer son action en faveur d'une gestion durable et d'une valorisation cohérente du bois issu des haies bocagères. Sur le territoire, la filière bois bocager reste encore peu structurée, malgré des besoins grandissants : entretien des haies, valorisation énergétique, bois d'œuvre, besoins agricoles, demandes des collectivités, etc. Pour les agriculteurs comme pour les gestionnaires, le bocage peut représenter un coût important de gestion ainsi qu'un temps et une technicité dont ils ne disposent pas toujours. Redonner une valeur économique au bois de haie et accompagner les gestionnaires dans leur démarche, constituent ainsi un levier essentiel pour assurer sa préservation à long terme.

Dans cette perspective, et afin de garantir une gestion durable, il est indispensable de disposer d'une vision claire et partagée du gisement disponible, des acteurs impliqués, et des freins au développement d'une filière locale structurée. Le présent stage s'inscrit pleinement dans cette démarche, dans le cadre de l'Action 31 du projet de gestion et valorisation durable du bocage montée en réponse à un appel à projet de la DRAAF Pays de la Loire.



Objectif général du stage

Réaliser un diagnostic complet du bocage du territoire Layon Aubance Louets, incluant :

- L'état de la ressource bocagère,
- L'identification des acteurs de l'amont et de l'aval,
- L'analyse des filières existantes,
- Et la mise en évidence des besoins, freins et leviers pour la structuration d'une filière locale de valorisation du bois bocager.

Ce travail constitue la première étape d'un projet multipartenarial de 3 ans, sur la gestion et la valorisation durable du bocage.

Missions principales

1. Diagnostic de la ressource bocagère

- Analyse des données disponibles (cartographies existantes, MAEC, cadastre, linéaires bocagers...).
- Mise à jour ou consolidation de la cartographie du bocage (densité, répartition, zones sensibles, linéaire géré durablement (Haie labélisée, PGDH).

2. Inventaire des acteurs locaux

- Recensement des acteurs de l'amont : agriculteurs, CUMA, entreprises de travaux agricoles, propriétaires, communes, etc.
- Recensement des acteurs de l'aval : SCIC Maine-et-Loire, Horizon Bocage, plateformes, chaufferies locales, entreprises de bois énergie ou de bois d'œuvre, artisans, etc.
- Identification de leurs pratiques, capacités, besoins, contraintes et perspectives.

3. Analyse des filières existantes

- État des lieux des filières présentes sur le territoire : plaquettes énergie, bois bûche, BRF, bois d'œuvre, compostage, etc.
- Analyse du niveau de structuration, des flux existants, de la connaissance des filières par les agriculteurs.
- Visualisation des relations entre acteurs (ou absence de relations).



4. Synthèse et recommandations

- Identification des freins techniques, réglementaires, économiques, organisationnels.
- Appui à la préparation des actions collectives du SLAL.
- Propositions de leviers d'amélioration ou d'actions prioritaires.
- Rédaction d'un rapport final, production de cartes & graphiques et présentation des résultats au SLAL et aux partenaires du consortium.

Profil recherché :

Formation Bac+3 à Bac+5 : environnement, agroécologie, forêt, bocage, géographie, aménagement ou développement territorial...

Compétences appréciées :

- Autonomie,
- Capacité d'analyse et synthèse,
- Cartographie (QGIS),
- Capacité à préparer et conduire des entretiens
- Qualités relationnelles et rédactionnelles.
- Intérêt pour le bocage, la gestion durable, l'agroécologie ou les filières locales.
- La connaissance du monde sylvicole et de la filière avale forêt sera un atout fortement apprécié
- Permis B obligatoire

Condition d'accueil du stagiaire :

Frais de déplacements lors des missions pris en charge. Le stagiaire H/F pourra utiliser, lors de ses missions, le véhicule de service si celui-ci est disponible. Des déplacements sur la région pourront être nécessaires pour aller rencontrer des actions menées sur d'autres départements. Des déplacements sur l'ensemble du territoire du SLAL et parfois à Angers seront nécessaires.

Compte tenu de travaux au sein de notre structure, les conditions de travail seront en mode un peu dégradé et le télétravail pourra parfois être demandé.

L'ordinateur ne sera pas fourni et est donc à prévoir par le stagiaire.

Lieu du stage : Syndicat Layon Aubance Louets, ZA du Léard, Thouarcé, 49380 Bellevigne-en-Layon. Le télétravail pourra être privilégié mais une à deux rencontres hebdomadaires avec le maître de stage seront organisées.

Durée : 6 mois sur la période Février/Mars → Juillet/Août 2026. Possibilité de démarrer dès le mois de Janvier aussi



Pour postuler :

Adresser CV + lettre de motivation, de préférence par mail, à :

Monsieur le Président du Syndicat Layon Aubance Louets

ZA du Léard, Thouarcé, 49380 Bellevigne-en-Layon

Tél : 07 43 15 66 21 : renseignement sur le stage auprès du maître de stage : Valérie Chalumeau.

Mail : v.chalumeau@layonaubancelouets.fr

Les candidatures sont à renvoyer au plus tard pour le 7 janvier 2026.